

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : affectation des reports 2012

L'an deux mille treize, le 22 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président. Cette séance fait suite à la séance annulée faute de quorum le treize février deux mille treize à 15h00.

Séance du 22 février 2013

Date de convocation :
Le 5 janvier 2012
Et le 13 février 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :
Pour :
Contre :
Abstention :

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : M. Victor BERENGUEL, M. Jean BERNARD, M. Michel BAUDRY, M. Marc ZANETTO, M. Marc AUDIER, Mme Valérie GRECARD, M. Jean Claude FERMIER, M. Christian DURAND, M. Bernard ALLARD LATOUR, M. richard SIRI

Etaient représentés : Mme EYMEUD par Marc AUDIER
M. Jean Pierre GANDOIS par Michel BAUDRY

Etaient invités : M. Jean Pierre PAVIE (CDV 05), M. Philippe WEYNACHTER (Receveur Principal d'Embrun Savines le Lac), Mme Brigitte FOURETS (Comite de Promotion), M. Gilbert TAVAN

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2012

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	29 701,89 €		96 885,09 €	Dépenses	-115 182,00 €	11 404,98 €
				421 489,00 €		
FONCT	162 024,31 €	0,00 €	25 244,51 €	306 307,00 €		187 268,82 €
				Recettes		

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

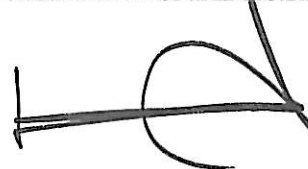
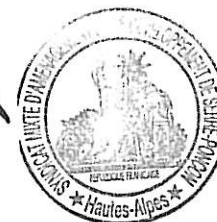
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12	187 268,82 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		187 268,82 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2011	
Déficit à reporter (ligne 002)		0,00 €

Ainsi fait les jour, mois et an susdits,

Le Président du SMADESEP

rendu exécutoire
certifié déposé
en préfecture
le président. 23/02/2013

Victor BERENGUEL